

**Réunion de la commission politique de l'APF**  
**Mardi 29 juin 2021 à 14 h 30 (visioconférence)**

M. Christophe-André Frassa, sénateur (France), président de la commission politique, a présidé la réunion intersessionnelle de la commission par visioconférence, mardi 29 juin 2021 à 14 h 30. M. Jacques Maire, député, Mmes Sophie Mette, députée, et Catherine Morin-Desailly, sénatrices, ainsi que M. Jacques Krabal, député, secrétaire général parlementaire de l'APF, y ont également participé ainsi que de nombreux parlementaires issus des sections de Belgique/Communauté Française/Wallonie-Bruxelles, du Bénin, du Burundi, du Cambodge, du Canada, de Catalogne, du Gabon, du Jura, de Louisiane, de Monaco, de Nouvelle-Calédonie, du Québec, du Rwanda, de Suisse, du Vietnam.

M. Jacques Maire, député, a rappelé que le Comité interparlementaire CIP G5 Sahel avait signé un accord de partenariat important avec l'APF, ayant vocation à réunir les représentants des parlements du G5 Sahel et les bailleurs de fond internationaux. La deuxième session plénière du CIP G5 Sahel initialement prévue en juin a dû être décalée du 5 au 9 juillet 2021. Son ordre du jour portera pour la première fois sur des sujets opérationnels, avec un premier projet relatif à l'éducation.

M. Noël Nelson Messone (Gabon) a présenté les principales conclusions du rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone, suppléant Mme Geneviève Inagosi Kassongo (RDC) empêchée. A cet égard, M. Christophe André Frassa, Président, a précisé que les décisions relevant du Bureau en matière de mécanismes de vigilance démocratique ne pourront être prises par ce dernier qu'à l'occasion de sa prochaine réunion, qui a dû être repoussée à la première quinzaine d'octobre 2021, en raison des contraintes sanitaires internationales.

Les représentants du Gabon et du Burundi ont tenu à rassurer les membres de la commission sur la situation respective de leur pays au regard des remarques contenues dans le rapport. La mission prospective envisagée au Gabon pourrait se dérouler en marge de la réunion du Bureau de janvier 2022 qu'il est prévu de tenir à Libreville au Gabon. La section cambodgienne a fait état de mesures de consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie et confirmé sa disponibilité pour accueillir une mission de bons offices en novembre 2021.

Les sections de Catalogne et de Nouvelle-Calédonie ont souhaité faire une déclaration sur la situation intérieure.

Le rapport ainsi que trois projets de déclaration sur la RCA, le Mali et le Tchad ont été adoptés, pour respectivement prendre acte de la suspension *de facto* de la section tchadienne, réitérer la suspension *de facto* de la section malienne constatée lors de la réunion de la commission politique du 12 octobre 2020 et proposer aux membres du Bureau la mise sous alerte de la section de la République centrafricaine, puis sa mise sous observation lors de la prochaine assemblée plénière si la situation n'évolue pas positivement.

La commission a entendu M. Hugo Sada, Chercheur dans le domaine de la paix et de la sécurité, ancien délégué à la Paix, à la démocratie et aux droits de l'homme à l'OIF, rédacteur de la Déclaration de Bamako, qui a présenté un bilan de la Déclaration et identifié des perspectives dans le cadre de la révision des mécanismes de vigilance démocratique de l'APF.

Sur la proposition du rapporteur, M. Eric Lefebvre (Québec), la commission a entendu le Pr. Yoshua Bengio, fondateur et directeur scientifique de l'Institut québécois d'intelligence artificielle, dans le cadre du rapport sur l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit.

M. Philippe Courard, rapporteur (Belgique/Communauté Française Wallonie-Bruxelles), chargé de reprendre la réflexion sur les opérations de maintien de la paix, a présenté le calendrier des prochains travaux.

M. Laurent Wehrli (Suisse) a présenté le stade intermédiaire de son rapport sur les prérogatives des parlements en situation d'urgence, problématique qui fait l'objet d'une réflexion conjointe de la commission politique et de la commission des affaires parlementaires. Devant prochainement quitter la commission politique pour succéder à M. Christian Levrat à la présidence de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), il a présenté son successeur à la commission politique, M. Nicolas Walder.

M. Dennis Dawson, rapporteur (Canada), a indiqué qu'après son rapport sur la liberté de la presse, il souhaitait se consacrer à un rapport sur la place du français dans les organisations internationales. Conscient que la place du français dans les institutions européennes avait déjà été traitée, au sein de la région Europe, par M. Bruno Fuchs (France), et que cette matière pouvait aussi relever des attributions de la CECAC, il a proposé de centrer son étude sur les organisations autres qu'européennes et de travailler conjointement sur ce sujet avec la CECAC. Il a proposé que le rapport puisse être présenté lors de la session de Montréal en juillet 2022. Le Président Christophe-André Frassa a apprécié cette position équilibrée et approuvé le principe d'un partage du sujet avec la CECAC. Il a souhaité qu'un prochain rapport puisse être consacré à « la place de l'opposition et des groupes minoritaires dans les parlements francophones ».

M. Christophe-André Frassa, Président, a indiqué que les différentes sections de l'APF, les commissions et les réseaux étaient invités à apporter leur contribution à l'avis que devait présenter l'APF lors du prochain Sommet de la Francophonie à Djerba sur « connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». C'est dans cette perspective que l'APF avait organisé les 5 et 6 juin 2021 une conférence parlementaire sur le numérique, à laquelle plusieurs parlementaires de l'APF avaient participé.

S'exprimant au nom de la section française, Mme Catherine Morin-Desailly a présenté cinq amendements qui ont respectivement pour objet de mieux mettre en valeur un dispositif proposé par la section rwandaise en faveur des « jeunes pousses ; de poser le constat que l'hégémonie actuelle des géants numériques « portait atteinte à la souveraineté numérique des Etats » ; d'insister sur l'importance des enjeux de cybersécurité ; de recommander d'imposer aux grandes plateformes numériques deux exigences : une exigence de portabilité des données, destinée à garantir la liberté des utilisateurs et une exigence d'interopérabilité, destinée à garantir les possibilités d'innovation par les développeurs ; enfin de poser le principe de l'indépendance des structures publiques chargées de réguler les contenus haineux sur internet, une indépendance dans laquelle elle a vu une garantie importante pour la liberté d'information, pour éviter que la lutte contre les contenus haineux ne dérive vers une forme de censure. Ces amendements ont été approuvés par la commission et seront intégrés dans la

nouvelle version de l'avis qui sera présentée pour adoption lors de la prochaine réunion du Bureau de l'APF.

Le Président a fait part de l'intention du Président de l'Assemblée du Monténégro de demander pour celle-ci le statut de membre associé, et de la demande du parlement de Géorgie de passer du statut d'observateur à celui de membre associé. A cet égard, il a proposé que, dans le cadre de la révision des statuts, soit élaboré un canevas des conditions que devrait satisfaire une candidature, pour en harmoniser le dépôt, avant d'indiquer que le groupe se réunira en octobre 2021 à Paris, au Sénat. Les dates seront prochainement annoncées et devront tenir compte des dates qui seront retenues en octobre pour la réunion du Bureau.

Par ailleurs, la réunion de la région Afrique, prévue à Kinshasa en juin 2021, a été reportée *sine die*. Il faudra attendre la prochaine assemblée plénière de Montréal en juillet 2022, pour pourvoir les postes vacants.

M. Eric Lefebvre (Québec) a proposé d'accueillir à Québec la prochaine réunion de la commission politique au printemps 2022, à partir du mois d'avril, et rappelé que la session plénière d'été se tiendra à Montréal.